

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3852>



Le collège Maurice Clavel face à l'absurde

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Echos des établissements -



Publication date: mardi 15 mars 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Mettons nous quelques instants à la place du principal du collège Maurice Clavel. Nous voici confrontés à des problèmes qui ne sont pas sans nous rappeler les casse-têtes de certains robinets tristement célèbres.

Problème de mathématiques :

Chaque année pour le fonctionnement de notre établissement, le rectorat attribue une dotation horaire globale (ou DHG) qui correspond à un nombre d'heures d'enseignement par semaine.

Sachant qu'en 2010 la DHG était de 491 heures, et qu'elle sera de 465 heures à la rentrée 2011, calculez la perte que cela représente pour les élèves de l'établissement.

Problème de philosophie :

Les enseignants rappellent chaque année combien il est difficile d'apporter une aide individuelle aux élèves dans une classe de plus de 25. Oui, mais pour avoir une moyenne de 25 élèves, il faut sacrifier les Itinéraires de Découverte, la chorale, une demi-heure de mathématiques en 4ème et de technologie en 5ème et en 4ème. Ces heures font la spécificité de l'établissement, sa richesse aussi. Elles ont été, avec la 3ème PPA (destinée à des élèves en difficulté scolaire et qui disparaît aussi à la prochaine rentrée), à plusieurs reprises félicitées pour la qualité de l'action menée.

Vaut-il mieux surcharger les classes ou supprimer tout ce qui permet aux élèves, et en particulier à ceux en situation difficile, de bénéficier d'une éducation adaptée ?

Problème d'éducation civique :

La réduction de la dotation horaire intervient car, au niveau national, le gouvernement a décidé de ne pas remplacer un fonctionnaire sur 2 partant à la retraite. Pour l'année qui vient, ce sont 16 000 emplois que le gouvernement a prévu de supprimer en plus des 41 000 depuis 2008.

Lorsqu'économiser 0,15% (une goutte d'eau) du budget de l'Education Nationale (selon le président de la cour des comptes) va mettre en difficulté nos enfants, casser la qualité de ce qui est fait dans ce collège, est-il légitime, éthique et responsable de le faire ?

Conclusion et propositions :

Que nous démontrent ces problèmes, sinon que l'éducation en France n'est malheureusement plus l'objet d'une pensée ? Elle n'est l'objet que de restrictions budgétaires dérisoires. L'Etat préfère récompenser les recteurs d'une prime de 22 000 € s'ils parviennent à supprimer des postes sans faire trop de bruit...

Et si on en faisait du bruit !

17 mars : occupation pacifique du bureau de Monsieur le Principal

**19 mars : distribution de tracts au marché
(enseignants et parents)**

**25 mars : blocage à 8h de l'entrée du collège
aux enseignants (les élèves seront accueillis
"normalement")**